

undefined - samedi 13 janvier 2024

Actu locale | Crestois - Diois

SAILLANS

# Les heures d'ouverture du secrétariat de mairie ont augmenté



*La création d'un nouveau poste administratif à l'accueil du secrétariat de mairie en 2023 a amélioré le service au public.*

« La création en février 2023 d'un nouveau poste administratif à l'accueil du secrétariat de la mairie a permis d'améliorer le service au public », a déclaré le maire François Brocard, lors de sa cérémonie des vœux, le 5 janvier dernier.

Suite à cette création de poste, la commune a demandé à l'État d'être doté d'un « dispositif de recueil de titres d'identité et de voyage ». Ainsi, depuis avril 2023, la mairie de Saillans assure

l'enregistrement des demandes et la délivrance des cartes d'identité et des passeports. « C'est un nouveau service qui fonctionne bien, beaucoup d'administrés et de personnes venues d'assez loin pour certaines, ont pu en profiter », a souligné le maire.

La création de ce nouveau poste a aussi permis d'augmenter les heures d'ouverture au public de la mairie depuis début janvier 2024, avec une demi-journée de plus le vendredi matin. Les nouveaux horaires d'ouverture sont les suivants : du lundi au vendredi de 9 à 12 heures, le mercredi de 9 à 12 heures et de 14 à 16 heures.